Association Le Cercle
Coordination culturelle : Agnès Bertrand
02 96 75 21 91 / 07 67 15 47 29
agnesbertrand@associationlecercle.fr
www.associationlecercle.fr / www.facebook.com/culturelecercle

le Cercle
CROIX St LAMBERT

Fiche d'inscription secteur culturel 2023-2024

Adhérent

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Conditions d'inscription

L'espace culturel de l'association, missionné dans le domaine des arts visuels et du cinéma sur le territoire briochin, est ouvert aux enfants, aux jeunes, aux adultes et nécessite une adhésion annuelle à l'association de 10 € valable du 1er septembre au 31 août. La participation à une activité culturelle et artistique nécessite le règlement d'une cotisation annuelle dont le montant varie selon l'activité. Le remboursement partiel ou total d'une cotisation ne peut intervenir que pour raison médicale ou déménagement. L'adhésion est un engagement à l'année ; aucune déduction en cas d'absence sur des séances ne pourra être sollicitée.

Les stages et masterclasses ont lieu ponctuellement tout au long de l'année: les stages lors des petites vacances scolaires (hors vacances de Noël) et lors des vacances d'été (juillet). Les masterclasses sous forme d'une journée complète ont lieu entre novembre et juin.
Des sorties culturelles pourront être proposées aux adhérents (spectacles à la Passerelle à tarif préférentiel, visites d'expositions etc.).

L'association se réserve le droit d'annuler ou de déplacer un atelier si le nombre de participants est insuffisant ou en cas d'absence de l'intervenant.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet personnel, dans le cadre des activités de l'association.

Stages cinéma

- Ciné Manga ◯
- Projette tes multiverses ◯
- Défi court métrage ◯

Masterclasses cinéma

- Ecriture de scénario : le personnage ◯
- Pré-production: préparer un film ◯
- Direction d'acteurs: acting dans la création ◯
- Post-production : enjeux du montage ◯

Montant cotisation(s)

Mode de règlement

*Voir grille des tarifs au dos

Fait à le

Signature de l'adhérent
(ou du représentant légal)

Cotisations annuelles 2023/2024

Les personnes qui habitent St Brieuc peuvent bénéficier d'un tarif pour les stages selon le barème CCAS (se renseigner auprès de leurs services pour tout renseignement). Joindre la photocopie de la carte CCAS le cas échéant.

Stages cinéma

Ciné Manga (5 jours) : 120€

Selon barème CCAS
CCAS 1, 2, 3 : 60€
CCAS 4, 5, 6 : 90€
CCAS 7, 8 : 120€

Projette tes multiverses (3 demi-journées): 60€

Selon barème CCAS
CCAS 1, 2, 3 : 20€
CCAS 4, 5, 6 : 40€
CCAS 7, 8 : 60€

Défi court métrage (3 jours): 80€

Selon barème CCAS
CCAS 1, 2, 3 : 30€
CCAS 4, 5, 6 : 55€
CCAS 7, 8 : 80€

Masterclasses

Les Masterclasses: 30€ par session